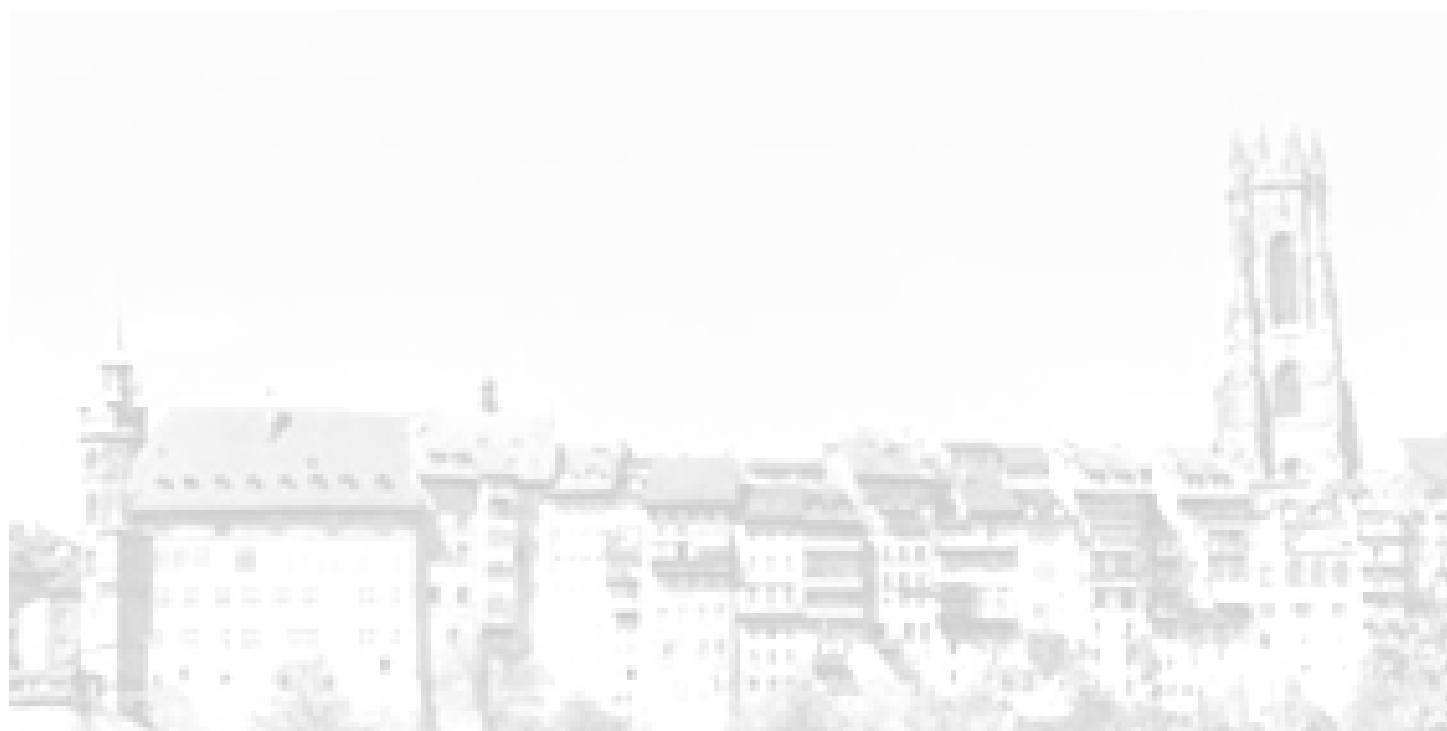




Ville de Fribourg

Institutions bourgeoisiales
de la Ville de Fribourg

Rapport de gestion de l'exercice 2012



Avant-propos

La mission et les activités des Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg sont encore peu connues de la population. Depuis quelques années pourtant, un effort considérable a été entrepris pour faire connaître toujours davantage la Bourgeoisie et son rôle d'utilité publique complémentaire à celui de la commune politique.

C'est ainsi qu'une politique de visibilité et d'information active s'est mise en place. Elle s'est concrétisée en 2012 par différentes actions qui ont permis à la Bourgeoisie de mettre en valeur diverses réalisations particulièrement réussies. Il convient de citer entre autres l'inauguration et la journée portes ouvertes de la nouvelle Résidence bourgeoise qui ont été un succès et qui ont contribué à donner au public une image positive de cette institution. De même, grâce notamment à la précieuse collaboration de la chargée de communication de la Ville, une conférence de presse et trois communiqués de presse ont permis de souligner la qualité des vins désormais vinifiés sur place, au domaine de Riex, vins qui ont par ailleurs obtenu plusieurs distinctions. Enfin, la presse et la population ont également été informées des travaux de nettoyage et de rafraîchissement de la chapelle de Bourguillon, travaux qui ont été fort appréciés des pèlerins.

En outre, le site internet de la Ville, sous la rubrique "Affaires bourgeoises", continue à s'étoffer. Ainsi, il permet désormais à toute personne intéressée d'accéder non seulement à une quantité d'informations détaillées sur la Bourgeoisie et les biens qu'elle gère, mais aussi aux messages du Conseil communal à l'Assemblée bourgeoise, aux procès-verbaux des assemblées bourgeoises, aux budgets, aux comptes et, depuis cette année, aux rapports de gestion. Il convient de relever à propos de ces derniers que, comme à l'accoutumée, ce rapport de gestion 2012 contient une multitude de renseignements complets et des plus intéressants sur toutes les activités nombreuses et variées de l'année écoulée. Une lecture attentive en vaut la peine.

Ces différents exemples démontrent cette volonté de se faire toujours mieux connaître et, surtout, de valoriser le rôle social des Institutions bourgeoises et leur apport appréciable à la collectivité publique. Cette nouvelle politique d'information est indispensable pour affirmer l'image de la Bourgeoisie qui doit être perçue par l'ensemble de la population pour ce qu'elle est vraiment : une bourgeoisie de services et non de privilèges, dont les revenus des biens sont, conformément à la loi sur les communes, affectés à des fins d'utilité générale.

SERVICE DES AFFAIRES BOURGEOISIALES DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Directeur :

Jean Bourgknecht
Vice-Syndic

Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg

Les Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg sont régies par la législation sur les Communes (en particulier par le chapitre V de la LCo), par le Règlement d'administration des Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg (du 25 octobre 2005) et par les prescriptions spéciales, notamment par les actes de fondations, ainsi que, subsidiairement, par le droit coutumier.

Les Institutions bourgeoises sont composées de la Régie des Copropriétés bourgeoises et des Fondations bourgeoises suivantes :

- a) la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois ;
- b) la Caisse des Fonds Pies ;
- c) la Fondation de l'Orphelinat bourgeois ;
- d) la Caisse des Scholarques ;
- e) la Fondation Moosbrugger.

Ces Institutions sont autonomes financièrement et sont administrées par le Service des Affaires bourgeoises.

Période administrative 2011-2016

Pour la période administrative précitée, le Conseil communal a désigné les personnes suivantes au sein des différentes Commissions, soit

- Conseil bourgeois

- Bourgnecht Jean, Vice-Syndic, Président
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

- Commission du Home

- Bourgnecht Jean, Vice-Syndic, Président
- Baraké Raymond, Vice-Président
- Bettin Jean-Luc
- Genoud Etienne (démission le 27 août 2012) et remplacé par M. Moussa Mohamed
- Schoenenweid André

- Commission du Foyer

- Bourgnecht Jean, Vice-Syndic, Président
- Berther Philippe, Vice-Président
- Baraké Layla
- Müller Christine
- Richard Claude

Les Scholarques sont élus par le Conseil communal, sur présentation de la Chambre, et demeurent en fonction jusqu'à la fin de l'année civile dans laquelle ils ont atteint l'âge de 70 ans.

- **Chambre des Scholarques**

- Bourgnecht Jean, Vice-Syndic, Président
- Müller-Schorderet Martine, Vice-Présidente
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Dorand Jean-Pierre
- Kessler Niklaus
- Stucky François
- de Weck Antoinette

- **Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger**

- Bourgnecht Jean, Vice-Syndic, Président
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

Pour la période administrative précitée, l'Assemblée bourgeoise a élu les personnes suivantes au sein de la Commission vérificatrice des comptes :

- **Commission vérificatrice des comptes**

- Zwick Pierre, Président
- Baeriswyl Christophe
- Kohler André
- Lateltin Eric
- Lehner Philippe

1. Organisation

Le Service des Affaires bourgeoisiales est placé sous la direction de M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic.

La fonction de Chef de Service est assurée par M. Gérard Aeby.

Le responsable administratif est M. Georges Philipona et le responsable de l'exploitation forestière M. Pierre-Henri Pauchard.

2. Administration et exploitation

Administration :	- une aide-comptable	à 80 %
	- une employée d'administration	100 %
	- une employée de commerce	100 %
	- une secrétaire	50 %
	- un concierge-caviste	100 %

soit au total 5 personnes pour un taux d'occupation de 430 % au 31 décembre 2012.

Exploitation :	- un contremaître	à 100 %
	- trois forestiers-bûcherons	à 100 %

soit au total 4 personnes pour un taux d'occupation de 400 %.

3. Formation continue

Le personnel du Service suit les cours de formation nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

Formation d'apprentis

Trois apprentis sont formés dans les métiers suivants :

- une employée de commerce
- deux apprentis forestiers-bûcherons

4. Gestion

Les biens des différentes Institutions sont gérés par les Commissions suivantes :

- Le **Conseil bourgeoisial**, composé de 7 membres, a siégé à 7 reprises (7).
- La **Commission du Home**, dont les 5 membres se sont rencontrés à 7 (6) reprises (rencontre avec la Commission du personnel y compris), gère le Home des Bonnesfontaines.
- La **Commission du Foyer**, dont les 5 membres se sont réunis à 3 (3) reprises, gère le Foyer des Bonnesfontaines.
- La **Chambre des Scholarques**, composée de 6 Scholarques, n'a pas siégé en 2012 (1) (consultations par voie électronique).
- Le **Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger**, composé de 7 membres, s'est réuni à 4 (5) reprises.

5. **Assemblée bourgeoisiale**

Il y a eu 2 (2) Assemblées bourgeoisiales qui se sont déroulées à la grande salle du Service du feu, rte de l'Aurore 4. Les objets suivants ont été traités :

Assemblée bourgeoisiale du 30 mai 2012

- *Approbation des comptes des Institutions bourgeoisiales et du rapport de gestion pour l'exercice 2011*

Assemblée bourgeoisiale du 12 décembre 2012

- *Approbation des budgets de l'exercice 2013 des Institutions bourgeoisiales*

o O o

6. Activités et travaux effectués

6.1 Forêts

Exploitation

Forêts de plaine (Sarine et Basse-Singine)

Période : du 01.01.2012 au 31.12.2012

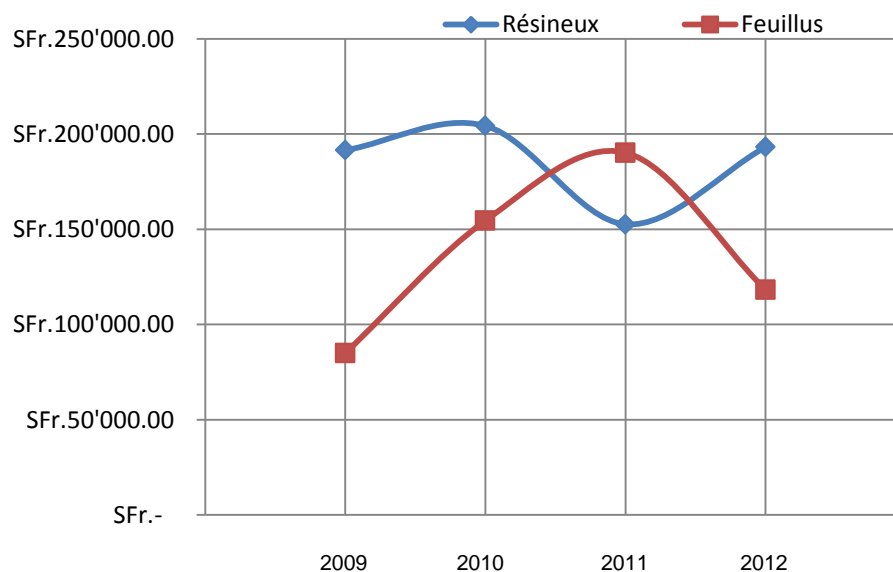
Exploitation (coupes effectuées)						Possibilités		Différence	
normales		extraordinaires		TOTAL		6000 sv			
Résineux SV	Feuillus SV	Résineux SV	Feuillus SV	Résineux SV	Feuillus SV	Résineux SV	Feuillus SV	Résineux SV	Feuillus SV
2'453	1'784	92	68	2'545	1'852	3'060	2'940	-515	-1'088

LEGENDE

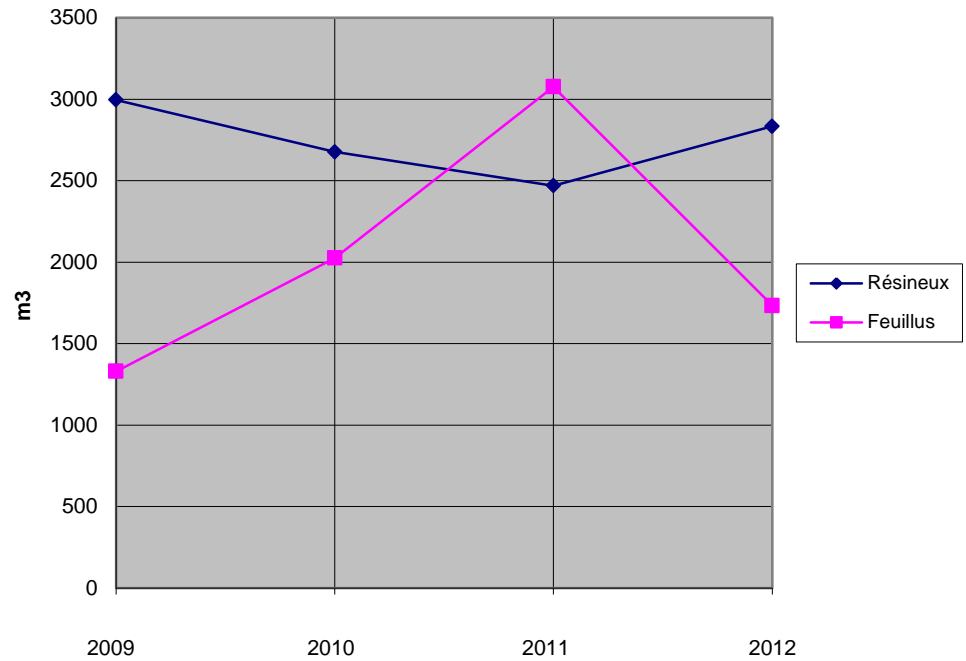
sv = sylve = m³ sur pied

1 sv = 1 m³

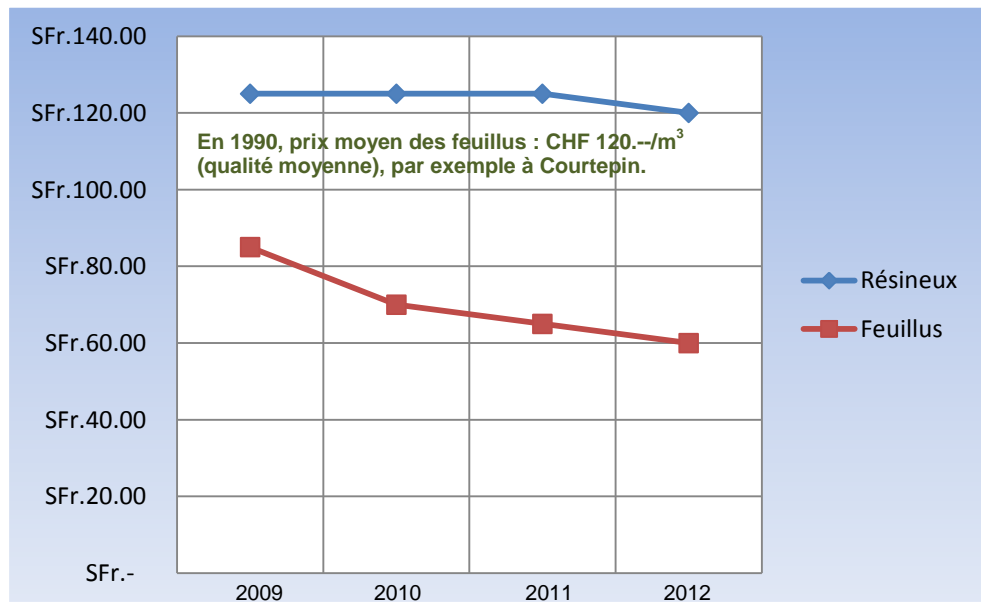
Evolution des ventes de bois résineux et feuillus



M³ de bois vendus



Evolution du prix du m³ de bois





Le marché des grumes de sciages de hêtre est très difficile. Il n'y a pratiquement pas de demandes. Le marché des bois feuillus demeure donc malheureusement toujours aussi morose. Les sciages sont vendus à 50% des prix pratiqués dans les années 1990. Le prix de vente des résineux a baissé en moyenne de CHF 10.-- à CHF 15.-- par m³. Notre plan de gestion prévoit la coupe de 2'940 m³ de feuillus par année ce qui correspond à la moitié de notre possibilité annuelle.

La demande en bois de feu est restée forte. Par contre, le prix de vente de cet assortiment ne couvre pas encore, pour le moment, les frais de la préparation. L'avenir se révèle pourtant prometteur. Le bois d'énergie prend chaque année de la valeur. Le solde des bois sera utilisé au maximum ce qui permettra une plus grande propreté des forêts.

Bois énergie

Energie produite selon les règles du développement durable :

		
1 m ³ de plaquette forestière	=	100 l de mazout
1 m ³ de bois	=	280 l de mazout

Plusieurs contrats ont été conclus en 2011 et 2012. Il n'y a pas encore eu de vente, mais un stock a été constitué et était prêt à être utilisé en 2012.

La totalité desdits contrats représente un volume de 1'815 m³ de bois brut, soit 5'083 m³ de plaquettes qui équivalent à 508'200 litres de mazout.

Plantations

Durant l'été, l'équipe est intervenue dans les plantations afin de les éclaircir, mais surtout pour éliminer les saules qui ont poussé naturellement sur ces surfaces et qui envahissent les jeunes plants. L'équipe forestière a aussi procédé au démontage des protections contre le gibier (clôtures ou individuelles).

Les jeunes engagés durant deux semaines pendant les vacances de juillet ont prêté main forte à l'équipe forestière pour le nettoyage des plantations et divers entretiens de bâtiments (nettoyages, peinture).

Rôle social des forêts

Une grande partie du massif forestier, propriété de la Bourgeoisie, se situe en périphérie de la Ville de Fribourg. L'usage fréquent desdites forêts par de nombreux promeneurs, chevaux ou vélos implique de la part du propriétaire la mise en place d'importants moyens afin de sécuriser les zones d'abattage lors des travaux de bûcheronnage et du nettoyage des différents parcours après des intempéries.

Tout comme l'année passée, le Canton apporte son aide par une subvention pour ces forêts dites à caractère social.

Divers travaux

Différents travaux ont été effectués dans les propriétés de la Bourgeoisie dont les principaux furent :

- L'abattage d'arbres au bord de l'autoroute de Moncor (étalé sur trois ans, soit de 2011 à 2013).
- L'abattage, le transport et la mise en place des sapins de Noël.
- Des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage, de taille de haies, de nettoyage et d'évacuation de branches sur divers sites et dans diverses communes.
- Des coupes de bois au Schönberg dans le cadre du plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg.
- La surveillance et coupe des plantes de cannabis dans la forêt de Piamont.
- La taille et l'évacuation des branches du Tilleul de Torry.
- La remise en état du chemin de Grandfey.
- Divers travaux ont été exécutés dans le cadre de la reconstruction du Spitalvorsatz, soit la stabilisation des talus, le transport de citernes, des travaux d'abattage et d'enlèvement de clôtures.
- La préparation de chablis au Lägerli, au Chnewis ainsi qu'au Gantrisch.
- La mise en place d'une conduite d'eau au Grossrieder-Kneuwiss – Gurli.
- Divers travaux dans les bâtiments de la Bourgeoisie sis à la Rue des Alpes 14 et au Pont-Muré 14.
- La gestion du cimetière de Bourguillon, notamment le secteur des tombes cinéraires en ligne, également l'enlèvement de tombes et divers travaux d'entretien.

Collaborations diverses

Chantier écologique (CEVF)

Grâce à la mise à disposition de personnes par le Chantier écologique, les parcelles forestières de la Bourgeoisie ainsi que les alentours du Centre forestier ont pu être entretenus de manière optimale. De plus, le CEVF a également participé à l'entretien des chemins forestiers, à la préparation du bois de feu pour le Centre forestier et le chalet du Chnewis ainsi qu'au démontage des protections contre le gibier (clôtures).

Collaboration avec la Ville

Comme chaque année, la collaboration avec les différents services de la Ville s'est avérée une nouvelle fois excellente.

6.2 Domaines agricoles

Domaine de Villars-les-Joncs

- Travaux de rénovation de la partie habitation (seuils en bois, revêtement de sol, carrelage, peinture, remise en état de l'électricité)

Domaine de Friesenheit

- Alimentation électrique
- Consolidation de la façade et des portes

Domaine de Menziswil

- Pose d'une conduite d'eau potable
- Octroi d'un DDP pour la construction d'un hangar

Les domaines de **Schmitten, Bertigny, Les Rittes, Le Windig, Les Muèses**, du **Guintzet** n'ont nécessité qu'un entretien courant.

6.3 Montagnes

Chalet Chnewis

- Réparation du chauffage
- Réparation du bélier
- Nettoyage du réservoir

Chalet de l'Ober-Spittelgantrisch

- Réparation du couvercle de la cheminée

Chalet du Gantrischli

- Remplacement du boiler
- Montage de chéneaux

Chalet du Grossrieder-Kneuwiss

- Conduite d'eau Grossrieder-Kneuwiss – Gurli
- Rénovation des écuries

Chalet du Lägerli

- Remplacement de la conduite d'eau suite à un dégât d'eau
- Remplacement du boiler

Ferme du Spitalvorsatz

- Rénovation du bâtiment

Les bâtiments de **l'Ebener-Spittelgantrisch**, de **l'Unter-Spittelgantrisch**, de la **Bourlaya**, de **l'Ober-Lägerli**, de **l'Oberer-Vorsatz**, de **l'Eggers-Wannels** et du **Ritz-Wannels** ont fait l'objet d'un entretien courant.

Pâturages et chemins

- Entretien courant notamment en collaboration avec le Chantier écologique de la Ville de Fribourg

6.4 Jardins familiaux

- Entretien courant

6.5 Vignes

Après la construction d'un bâtiment (+ équipement) au domaine de Riex en 2011, la récolte 2012 a pu être vinifiée et élevée pour la deuxième fois au domaine par M. François Meylan, œnologue réputé dans la région. Cette façon de faire garantit une traçabilité du produit et une meilleure maîtrise de la qualité.

Le label Terravin a été obtenu en 2012 (récolte 2011) pour les vins suivants :

- Béranges blanc
- Riex blanc
- Epeses blanc
- Dézaley blanc
- Rosé de Gamaret

Le Dézaley a obtenu une distinction argent au Mondial du Chasselas et au Grand Prix du vin suisse.

En outre, le Riex blanc a obtenu une médaille d'argent à la sélection des vins vaudois.

Domaine de Riex

- Réparation d'un escalier
- Remplacement du drapeau (nouvel emblème)
- Entretien courant

Domaine de Béranges

- Entretien courant

Production de la récolte 2012

- Riex blanc	Chasselas	28'981 litres (30'241)
- Riex rouge	Gamay	6'317 litres (6'633)
- Dézaley	Chasselas	6'599 litres (6'886)
- Béranges blanc	Chasselas	8'150 litres (8'505)
- Béranges rosé	Gamaret] ⇒ 2'670 litres (2'804)
- Gamaret rouge	Gamaret	

La récolte a été excellente tant au niveau de la qualité qu'au niveau de la quantité.

Commercialisation

La vente des vins se fait soit directement au Domaine de l'Hôpital à Riex, soit à la cave de la rue des Alpes 14.

6.6 Bâtiments locatifs

Centre forestier de La Corbaz

- Entretien courant

Samaritaine 38

- Remplacement d'un lave-vaisselle
- Modification de l'alimentation de deux lave-linge
- Entretien courant

Les Bonnesfontaines – Résidence bourgeoise

- Entretien courant

La Fondation de l'Hôpital des Bourgeois prend en charge les investissements dont les frais financiers seront acceptés par la Commission des Etablissements médico-sociaux du district de la Sarine (CODEMS).

Rue du Pont-Muré 14

- Entretien courant

Rue des Alpes 8 - 14

- Création d'un nouvel appartement
- Réparation des installations électriques d'un appartement
- Peinture et changement du frigo dans un appartement
- Raccordement aux bâtiments de la fibre optique
- Entretien courant

Samaritaine 9

- Installation d'un nouveau lave-vaisselle et d'une nouvelle hotte dans un appartement
- Remplacement d'une moquette par du parquet et pose d'un nouveau frigo dans un appartement
- Entretien courant

Rue du Pont-Muré 16-18

- Entretien courant

Rue St-Pierre-Canisius 13

- Entretien courant

Foyer des Bonnesfontaines

- Entretien courant

Bâtiment no 26 (anc. Home II)

- Travaux de peinture dans les locaux du rez-de-chaussée
- Installations électriques dans les locaux du rez-de-chaussée
- Changement de cylindres dans les locaux du rez-de-chaussée et dans quelques chambres
- Remplacement de la porte d'entrée
- Entretien courant

6.7 Bourguillon

- Chapelle :**
- Relevage de l'orgue
 - Nettoyage de la chapelle
 - Démontage et remontage des bancs
 - Déménagement et rénovation d'un autel et d'un ambon reçus gratuitement de la Clinique Ste-Anne de Lucerne
 - Remplacement du tableau électrique
- Entretien courant

7. Achat de propriétés

Il n'y a pas eu d'achat en 2012.

8. Vente de propriétés

Il n'y a pas eu de vente en 2012.

9. Autres activités

- PAD Cormanon-Est / Finition des travaux d'infrastructure
- PAD Torry-Est / Planification
- PAD Les Hauts-de-Schiffenen / Planification
- Elaboration d'un PAD au lieu-dit « Schmiedmatte » (Schmitten)
- Syndicat d'améliorations foncières de Chatalet-Champafion (constitution du syndicat en 1995)

10. Divers

- Participation aux frais d'exploitation de la piscine de La Motta par un montant de CHF 50'000.--
- Versement d'un subside de CHF 100'000.-- au Service social de la Ville
- Subside annuel de CHF 1'200.-- au Foyer St-Louis
- Rente en faveur des Sœurs hospitalières de Ste-Marthe Brunisberg ayant travaillé à l'Hôpital des Bourgeois avant 1956
- Soutien financier à la Basilique Notre-Dame de CHF 12'000.--
- Divers dons et subventions
- Cession du Chemin de Mettetlet à la Commune de Granges-Paccot (art. 156).

11. Les Bonnesfontaines – Résidence bourgeoisiale

11.1 Informations générales

L'inauguration de la nouvelle Résidence bourgeoisiale les 27 et 28 avril 2012 a marqué une étape importante dans la vie de notre Institution. Le premier jour a réuni les officiels de la Bourgeoisie, de la Ville et du Canton de Fribourg. Le nouvel évêque, Mgr Charles Morerod, a béni le bâtiment. Le Chœur des Bonnesfontaines et les prestations de la fanfare du Collège Saint-Michel ont agrémenté la cérémonie qui s'est terminée par un banquet dans la grande salle du bâtiment. Le 2^{ème} jour a été consacré à une journée portes ouvertes à laquelle près de 2000 personnes ont assisté. Un soleil généreux a permis de fêter joyeusement cet événement auquel ont pris part le Corps de musique de la Landwehr, le duo Kolly et le Clown Pif, etc.

Installés dans notre nouvelle résidence depuis septembre 2011, une enquête de satisfaction a été entreprise auprès de notre clientèle, les résidents. Cette enquête a été réalisée par une étudiante en journalisme. Les résultats donnent un degré de satisfaction de 96%, ce qui est réjouissant et encourageant. Dans un même temps, un «Comité Vie du Résident» a été institué dans le but de répondre encore mieux aux vœux et désirs des résidents. Il est composé d'un membre de la Commission du Home, du directeur, du personnel, de résidents et de représentants des familles.

Sur le plan administratif et informatique, le Système d'information des EMS, le logiciel SIEMS, a été introduit avec succès le 12 décembre 2012. Il s'agit d'une plateforme informatique développée pour les homes mettant en réseau l'ensemble des secteurs de la maison et remplaçant l'ancien dossier de soins informatisé. Cette introduction constitue une première étape des travaux lancés en vue de l'obtention de la certification de qualité QUAFIPA. Le programme Opale de gestion financière et analytique, de facturation et de gestion des salaires est fonctionnel depuis le 1^{er} janvier, il a supplanté un logiciel comptable qui n'était plus adapté.

Un groupe de travail «Economies», composé de membres de la Commission du Home, de la Commission du personnel et de la direction, a débuté ses travaux dans le but de viser à l'équilibre des comptes d'exploitation.

La Commission du Home

A la suite de la démission de M. Etienne Genoud, M. Mohamed Moussa a été désigné membre de la Commission du Home par le Conseil communal et responsable du comité Vie du résident. Sous la présidence de M. Jean Bourgknecht, la Commission s'est réunie à 6 reprises pour prendre connaissance des rapports de la direction sur la vie de la résidence, approuver comptes et budgets et débattre de thèmes liés à la gestion de l'Institution.

Elle a accepté le règlement du Comité Vie du résident, attribué le mandat d'acquisition du logiciel SIEMS et des travaux de certification de qualité à Tecost, pris acte de l'enquête de satisfaction des résidents ainsi que des directives de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois envers les Bonnesfontaines.

Lors de sa journée au vert au Centre forestier de La Corbaz, la Commission a invité le Dr Carrel, médecin-répondant de la résidence pour parler de la question de l'assistance au suicide. A cette occasion, elle a aussi pris connaissance du plan de mesures en vue de réaliser des économies. Celles-ci ne devront toutefois pas toucher au principe de l'application de l'échelle de traitement de l'Etat de Fribourg pour le personnel de l'intendance et au fait de cuisiner sur le site.

Enfin, la Commission a pris connaissance de l'évolution du Don Biemann, a demandé que les mouvements soient comptabilisés dans la comptabilité de la résidence et a émis le vœu que le solde du Don figure au bilan des Bonnesfontaines, car il émerge à ce jour au bilan de la Fondation de l'Hôpital des bourgeois. Ce point a été transmis au Conseil bourgeois pour décision.

Activités courantes

Le bien-être et le confort des résidents sont un objectif permanent de toutes les activités de la résidence. Les rapports des soins, de l'hôtellerie et de l'administration sont exposés ci-après.

Le service d'animation a organisé de nombreuses activités pour divertir les résidents. Une trentaine d'entre eux a participé à la sortie au Musée des Chiens St-Bernard à Martigny. Les fêtes ont été marquées de manière joyeuse tout au long de l'année. De nombreux groupes musicaux, chanteurs et artistes ont été invités: le Chœur de la Confrérie du Gruyère, l'Orchestre du Mouvement des Aînés, Janine Musique, un groupe des Rencontres de folklore internationales, M. Bucher, accordéoniste, M. Hubert Audriaz, Mme Oxana, M. Schibler, M. Guy Sansonnens, les Patoisants du district de la Sarine, le Chœur des Aînés de Ste-Thérèse, etc.

Nous avons marqué aussi l'entrée dans leur 100^{ème} année de deux résidents, Mme Hedwige Schroeter et M. Jules Gobet ainsi que les 90 ans de 3 résidents.

L'autel de la chapelle des Bonnesfontaines, remis gracieusement par les Sœurs Ursulines, a été béni par Mgr Morerod le 28 septembre 2012. Les services religieux sont organisés deux fois par semaine en plus des jours fériés grâce aux bons soins du Père Kurian de la Mission St-François de Sales. Les visiteuses pastorales se sont réunies à deux reprises. Elles ont été invitées à partager un repas de midi au restaurant des Bonnesfontaines.

Les bénévoles ont droit, quant à eux, à 3 petits déjeuners par année pour échanger sur leurs activités et répartir leurs engagements pour la conduite du minibus, participer aux lotos, accompagner des résidents, contribuer aux animations, etc.

De manière à promouvoir l'Institution et ses prestations dans le quartier du Jura et de Torry, une brochure intitulée « Les Bonnesfontaines, sur la colline de Torry à Fribourg... » a été éditée et distribuée en tout ménage dans le quartier.

11.2 Personnel

L'ensemble du personnel de la Résidence a été invité à 2 reprises pour des séances d'information. De plus, deux séances ont été organisées pour les nouveaux collaborateurs.

La Commission du personnel a tenu son assemblée en septembre. De manière à communiquer sur les activités de la maison et les mesures liées au personnel, une délégation de la Commission du personnel et la direction se réunissent une fois par mois. Enfin, la rencontre de la Commission du personnel et de la Commission du Home qui a eu lieu en novembre a permis aux deux instances d'échanger sur la satisfaction et les améliorations souhaitées par les collaborateurs.

La Commission a organisé diverses sorties dans le Vully, à la salle de spectacle l'Equilibre. La soirée du personnel de la Résidence s'est tenue à Farvagny, au Lion d'Or, en remerciement pour l'engagement de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la maison.

Lors de leur sortie, les retraités des Bonnesfontaines, toujours plus nombreux, ont visité le Musée de la marionnette à Fribourg et ont partagé ensuite dans la bonne humeur un très bon repas à la Résidence.

Les statistiques

Les chiffres publiés ci-après informent que le taux d'occupation 2012 se monte à un niveau record de 99.5%. 32 admissions ont été organisées puisque nous avons enregistré 30 décès et 2 départs. L'âge moyen des résidents se monte à 83 ans.

En comparaison avec l'année 2011, le nombre d'emploi plein temps (EPT) dans le domaine des soins est stable (+0.1 à 61.7 EPT), quant à celui du personnel de l'administration et intendance, il est strictement identique à 28.5 EPT y compris l'apprentie et un civiliste.

11.3 Soins

L'inauguration de la Résidence bourgeoise a permis aux soignants et aux résidents de jouer un rôle actif dans la préparation et la réalisation de ces journées. Les explications données sur la conception des chambres et des locaux communs (suppression des barrières architecturales, auxiliaires pour les personnes malvoyantes, luminosité, sécurité, etc) ont donné une image novatrice et positive aux nombreux visiteurs. Les démonstrations sur l'utilisation de moyens auxiliaires pour des personnes handicapées ou encore la dégustation de préparations culinaires destinées à des personnes souffrant de troubles psycho-organiques ont été appréciées. Les résidents ont eux aussi été sollicités pour la vente d'objets et de confitures confectionnés par eux-mêmes.

Dans la nouvelle bâtisse, les résidents ont pris peu à peu leurs habitudes, ils manifestent régulièrement leur satisfaction concernant les possibilités offertes par la structure de l'institution et les commodités qu'elle offre.

Suite aux bilans d'introduction réalisés systématiquement après l'admission des résidents (période d'adaptation de six semaines), les bénéficiaires de soins et leurs familles ont fait part d'une réelle satisfaction par rapport à la qualité de l'accompagnement et aux soins reçus. La difficulté principale évoquée est l'abandon du domicile et l'adaptation au nouveau lieu de vie. Sensibles à cet aspect, nous nous efforçons :

- de créer des conditions d'accueil en tenant compte de l'autodétermination du résident et de l'espace laissé à son entourage.
- d'offrir une approche positive de son futur lieu de vie en effectuant une visite de l'institution dès son inscription et en lui laissant la possibilité de prendre des repas à la cafétéria avant son éventuelle admission.
- d'adapter continuellement les soins et l'accompagnement à l'évolution du contexte et de la personne.

L'équilibre entre la charge de travail et l'effectif du personnel en EPT (emplois plein temps) a été atteint (-0.33.). Les absences de longue durée du personnel soignant se sont élevées à 1.46 EPT. Elles ont été la conséquence d'arrêt de travail pour congés maternité, maladie et accident.

L'introduction du nouveau logiciel SIEMS et l'abandon de l'ancien dossier de soins informatisé ont demandé un effort important de la part du personnel soignant afin de s'approprier ce nouvel outil de travail. Il sera nécessaire de le pratiquer encore de nombreux mois pour en obtenir les résultats escomptés.

L'évaluation des résidents avec le système RAI (Resident Assessment Instrument) s'est poursuivie parallèlement à la grille fribourgeoise. Une infirmière du service du médecin cantonal a effectué un comparatif des deux types d'évaluation pour la Résidence bourgeoise et pour l'ensemble des EMS du canton de Fribourg. Il en est ressorti une discrépance des résultats obtenus par les deux outils, identique toutefois pour la Résidence bourgeoise et pour les autres EMS du canton. Cette situation a fait l'objet d'une conférence à Grangeneuve réunissant tous les acteurs. La Direction de la Santé planche sur une dotation du personnel soignant pour 2014 qui tient compte de ces éléments.

La collaboration avec les deux médecins de la Résidence, les Dr Anne-Catherine Echegoyen et Jacques Carrel, s'est poursuivie à la satisfaction des résidents, de leurs familles et des soignants. Huit médecins ont répondu à l'invitation des Bonnesfontaines dans le but d'évoquer le consensus pharmaceutique établi par le pharmacien-conseils et de partager un repas.

Les résidents souffrant de troubles psychiques ont bénéficié des prestations du psychiatre de liaison. Il y a eu sept consultations. Les interventions ont plusieurs objectifs : elles visent à adapter le traitement afin d'atténuer voire de supprimer les symptômes gênants pour le résident et son entourage. Elles permettent également de définir une attitude thérapeutique commune avec les équipes soignantes. Dans certaines situations, elles sont requises afin de confirmer l'option d'une hospitalisation en milieu psychiatrique.

Le service des soins a dû procéder à diverses hospitalisations : 25 résidents au HFR, à Fribourg, 1 à la Clinique Daler, 6 au Réseau fribourgeois de santé mentale à Marsens. Tandis que 2 résidents ont quitté définitivement la Résidence bourgeoise pour le Réseau fribourgeois de santé mentale à Marsens.

Assistance pharmaceutique et matériel médical

Le 11 octobre 2012, le pharmacien cantonal, Monsieur Laurent Medioni, a effectué une inspection afin de vérifier l'utilisation des produits thérapeutiques. Cette inspection visait à contrôler les points suivants :

- La formation des personnes travaillant avec des produits thérapeutiques
- Les locaux et équipement
- La gestion de la qualité
- La fabrication
- Les médicaments – acquisition et stockage
- Les médicaments – prescription, traçabilité et utilisation raisonnée
- Le sang et les produits sanguins
- Les dispositifs médicaux
- L'utilisation des stupéfiants

Suite à l'analyse de ces points, des suggestions ont été faites. Il ressort du rapport d'inspection que « *la pharmacie de la Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines est très bien organisée sur le plan de la logistique. L'approvisionnement et la disponibilité rapide des médicaments pour les résidents et résidentes sont assurés en veillant à l'économie. Les aspects relatifs à la sécurité lors de la préparation et de l'administration des médicaments sont réglés de sorte à rendre improbable les erreurs. Les locaux neufs sont bien conçus, aménagés et entretenus (sous réserve du problème du risque de température trop élevée durant quelques jours de l'année) : ils offrent des conditions de travail favorables.*

Aucune déviation n'a été détectée durant l'inspection.

Le système d'assurance de qualité (aspects propres aux produits thérapeutiques) est en cours d'optimisation dans le cadre global du système d'assurance de qualité de la Résidence bourgeoise les Bonnesfontaines.

En conclusion, le bilan tiré par l'inspecteur est tout à fait positif. »

A l'instar des années précédentes, les coûts de la consommation des médicaments ont été maîtrisés et le forfait de CHF 5.50 n'a pas été dépassé.

Santé du personnel soignant

La Résidence bourgeoise a offert la possibilité à l'ensemble du personnel et des bénévoles de bénéficier gratuitement, et à titre préventif, de la vaccination contre la grippe. Les objectifs de cette démarche sont de limiter les absences, d'éviter les complications de la maladie et de préserver la santé des résidents.

Une autre action préventive proposée lors de l'entrée en service du personnel soignant est la vaccination contre l'hépatite B. Plusieurs soignants nouvellement engagés ont fait la demande de bénéficier de cette action préventive.

Les soignants faisant régulièrement des veilles ont été invités à effectuer une visite médicale annuelle auprès d'un médecin responsable de l'institution, conformément à la législation.

Formation

Vingt soignants ont participé à une formation de 4 jours à la Méthodologie de soin Gineste-Marescotti. Cette dernière propose «une redéfinition du rôle des soignants et un soin axé sur la reconnaissance des besoins exprimés de chaque être humain. Elle reconnaît les capacités de chacun à contribuer à sa guérison dans le respect de son autonomie». Les cours se sont déroulés à la Résidence bourgeoise et ont donné entière satisfaction aux participants qui se voient proposer une conception de l'accompagnement des résidents basée sur le respect et l'autonomie ainsi que des moyens, des outils permettant d'offrir des réponses adaptées à chacun.

Un contact a été pris avec les divers centres de formation des professions de la santé du canton afin d'accueillir à nouveau des stagiaires. Deux étudiantes en soins infirmiers de la HES santé-social et quatre auxiliaires de santé de la Croix-Rouge ont effectué des stages dans les services de soins.

La possibilité d'effectuer un stage a été donnée à une étudiante de l'école de culture générale.

De très nombreuses demandes d'apprentissage d'assistant en soins et en santé communautaire nous sont parvenues. Nous avons pris l'option de donner la chance de réaliser ce type de formation à certaines personnes après qu'elles aient effectué un stage de cinq jours auprès des résidents, au sein de notre institution.

Afin d'offrir un accompagnement professionnel de qualité pour les résidents devant bénéficier de soins palliatifs, une infirmière a effectué la formation interdisciplinaire en soins palliatifs organisée par la Fondation Rive-Neuve à Villeneuve. Trois autres infirmières ont été inscrites pour réaliser cette même formation en 2013. Ces personnes effectuent des soins directs auprès des résidents et font part de leurs connaissances à leurs collègues.

Le nouveau système d'évaluation RAI (Resident Assessment Instrument) exige que des infirmiers et infirmières superviseurs et superviseuses connaissent parfaitement l'outil afin de réaliser, en collaboration avec d'autres partenaires, les évaluations des soins requis des résidents. Dans le but de bénéficier des compétences de professionnels supplémentaires exerçant cette fonction, quatre collaborateurs et collaboratrices ont suivi la formation de superviseur et superviseuse RAI.

Huit collaborateurs et collaboratrices ont participé à la journée AFIPA ayant pour thème : Des synergies en EMS : pourquoi et comment ?

Deux aides-infirmières en activité depuis plusieurs mois à la Résidence ont obtenu la possibilité de réaliser la formation d'ASSC dès 2012. Un aide-soignant poursuit cette même formation et la terminera en 2013. Deux autres collaborateurs ont demandé de pouvoir réaliser cet apprentissage dès 2013.

Une assistante en soins (ASSC), formée pour exercer la fonction de formatrice en entreprise, a été nommée pour encadrer et former les apprentis ASSC.

Une infirmière a été choisie afin d'effectuer une formation de praticienne formatrice en 2013. Son rôle consistera à :

- Introduire les nouveaux soignants
- Former les stagiaires infirmières HES sur le terrain
- Encadrer d'autres stagiaires
- Participer à l'élaboration du programme de formation permanente.

11.4 Intendance

Généralités

La gestion administrative de l'intendance est conséquente. La gestion du personnel a fait l'objet d'une attention et d'un suivi tout particulier. Une employée à 40 % a été engagée pour assurer le bon déroulement des services hôteliers lors d'arrêts maladie ou accident.

Le nouveau logiciel SIEMS est un bon moyen de communications et d'interaction entre les services d'intendance : bons de transports et de réparations pour le service technique, bons pour les services de cuisine et de cafétéria pour les réservations de midi, liste des menus, suivis des travaux de nettoyage, statistiques diverses, etc.

Cafétéria

Une bonne ambiance de travail règne au sein de la cafétéria fréquentée par une clientèle toujours plus nombreuse qui est formée des résidents, de leurs familles et de visiteurs. Pour les réservations de dernière minute, une planification flexible au sein du personnel d'intendance est mise sur pied. Lors des week-ends, des extras viennent prêter mains fortes à l'équipe en place. Le chiffre d'affaires a augmenté d'environ 80 %, par rapport à 2011, ce qui valorise aussi le personnel de service. Deux fois par année, des contrôles sont effectués par la police du commerce.

La carte des menus a été adaptée aux souhaits des résidents et des visiteurs. Ainsi, par exemple, le menu «fondue» est maintenant à la carte pour midi durant l'hiver.

Nettoyage et lingerie

Les employées de maison en nettoyage et lingerie assurent l'entretien des 87 chambres, des couloirs et des locaux communs ainsi que l'entretien des habits privés des résidents. Cette polyvalence dans les services de nettoyage et de lingerie donne une certaine motivation et un savoir-faire au personnel d'intendance. Afin de respecter les mesures de santé et sécurité au travail, deux chariots ergonomiques pour les sacs de linge sale et pour le pliage des chiffons de nettoyage ont été acquis. Cela évite de mauvaises positions du dos.

Service technique

Le service technique a passé une année chargée avec beaucoup de changements. Un bâtiment plus vaste, de longs couloirs, des chambres plus spacieuses, des terrasses ainsi qu'une surface extérieure agrandie suscitent un entretien quotidien important et une charge de travail supplémentaire. C'est aussi un bâtiment plus moderne avec panneaux solaires, ventilation contrôlée, appel malade, système audiovisuel, système de contrôle informatisé qui sont autant de nouveautés techniques qu'il s'agit d'approprier. Toutes ces nouveautés permettent d'évoluer dans un cadre agréable tout en rendant le travail plus intéressant mais elles exigent aussi davantage de connaissances techniques pour résoudre les pannes et autres problèmes rencontrés. Des contrôles des installations électriques ont eu lieu.

La coordination, la communication et la polyvalence ainsi que les outils mis à disposition ont contribué au bon déroulement des événements, tels que le déménagement et l'inauguration. L'été fut plus difficile par manque d'effectif à cause du surplus de travail pour l'entretien et la propreté au quotidien de la résidence.

Avec le SIEMS, le service technique est entré dans une nouvelle ère de communication et de coordination avec les autres services. Quelques craintes ont été exprimées, mais tout le monde est conscient que ce logiciel aide à une meilleure organisation.

La plus grande des récompenses, une fois toutes les difficultés surmontées, est le fait d'avoir contribué au succès de ce grand projet et d'avoir pu constater la plus grande satisfaction des résidents.

Cuisine / Salle à manger

L'inauguration de la nouvelle résidence a nécessité un engagement tout particulier de la cuisine. Sa réussite a été un soulagement et une grande satisfaction pour l'équipe de cuisine.

Le 2 avril 2012, le Service cantonal sur les denrées alimentaires a prélevé de la nourriture pour procéder à un contrôle. Celui-ci a donné entière satisfaction à l'inspecteur.

La broche organisée durant l'été a réjoui les résidents et leur a permis de se prélasser sur la terrasse côté salle à manger.

Durant l'automne, des travaux relatifs à la démarche de qualité «fourchette verte sénior» ont été lancés. Le but est de tendre à un équilibre alimentaire et une hygiène de vie encore plus saine pour notre clientèle, le souhait étant d'obtenir ce label dans le courant 2013.

11.5 Résidents

Mouvements

Nombre de lits	87
Effectif au 1er janvier 2012	86
Décès	30
Entrées	32
Départs	2
Effectif au 31 décembre 2012	86

Prix journaliers pension et logement 2012

Degrés de soins	CHF
RAI 1 à 12	102.5

Age moyen des résidents

2010	83
2011	82
2012	83

Prix journaliers des soins et de l'accompagnement en CHF

Degrés de soins	Prix de l'accompagnement	Prix des soins	Prix total
RAI 1	23.60	3.60	129.70
RAI 2	47.20	5.40	155.10
RAI 3	47.20	7.20	156.90
RAI 4	70.80	9.00	182.30
RAI 5	70.80	10.80	184.10
RAI 6	70.80	12.60	185.90
RAI 7	70.80	14.40	187.70
RAI 8	94.40	16.20	213.10
RAI 9	94.40	18.00	214.90
RAI 10	94.40	19.80	216.70
RAI 11	94.40	21.60	218.50
RAI 12	94.40	21.60	218.50

Résidents bourgeois

Bourgeois	6
Non Bourgeois	80

Femmes / Hommes

Femmes	58
Hommes	28

Journées d'absence (hospitalisations/vacances)

2008	345
2009	216
2010	341
2011	415
2012	461

Nombre de journées de séjour / taux d'occupation

Années	Fribourg		Home II (non médical.)		Total	
	Journées	Taux	Journées	Taux	Journées	Taux
2007	28515	97.6%	4291	65.3%	32806	91.7%
2008	28637	97.8%	3566	54.1%	32203	89.8%
2009*	28750	98.4%	955	14.5%	29705	83.0%
2010*	28745	98.4%	0	0.0%	28745	80.4%
2011**	29420	92.6%	0	0.0%	29420	91.7%
2012	31230	99.5%	0	0.0%	31230	99.5%

* de septembre 2009 à fin août 2011 : 80 résidents sur deux sites, Fribourg et Matran.

** 80 résidents jusqu'au 30 août 2011, 87 résidents depuis le 1er septembre 2011.

11.6 Administration

Le service de l'administration a poursuivi en 2012 ses nombreuses tâches administratives, entre autres réception et téléphones, comptabilité, établissement des salaires et paiement aux fournisseurs, facturation aux résidents, établissement de décomptes divers, gestion des informations sur écrans, prises de procès-verbaux et rédaction du journal interne.

Il a été principalement à disposition des résidents et de leurs familles pour l'établissement des dossiers administratifs d'admission et de leurs suivis, telles que demandes de prestations complémentaires, rentes d'impotence, subventions cantonales et gestion de leurs liquidités.

L'administration a été aussi au service du personnel pour toutes les tâches liées à l'engagement et à l'éventuel départ, l'établissement et le versement des salaires, les admissions au sein de la Caisse de Pensions Veska, les allocations familiales et cantonales et les déclarations de maladie et accident.

Un nouveau logiciel nommé «Opale» a été implémenté pour la gestion de la comptabilité financière et analytique, la facturation aux résidents avec la nouvelle échelle RAI (12 degrés), l'établissement des salaires du personnel et le paiement aux fournisseurs.

D'autres logiciels ont été utilisés, soit les Gelaems (transmission des demandes d'admission par Internet), Somed (statistiques), PEP (planification du travail) et Dotafipa (dotation en personnel soignant).

Le nouveau programme SIEMS mis en place permet l'interaction entre le personnel et les différents services de la Résidence par une bonne communication, par des procédures de travail, par un suivi précis et par des informations diverses.

Afin de coordonner la démarche qualité et pour renforcer les activités du secrétariat, un civiliste (ingénieur en gestion administrative) a été engagé à 100 % en administration pour une période d'une année.

12. Foyer bourgeoisial des Bonnesfontaines

12.1 Des chiffres clés

75%

C'est le pourcentage de nouveaux placements effectués en 2012. Concrètement, c'est autant de départs qu'il s'agit de préparer tant au niveau des enfants et des jeunes que nous accompagnons qu'au niveau du personnel éducatif.

A souligner que pour les enfants et les jeunes, ces changements s'inscrivent dans leur contexte personnel déjà passablement déstabilisé. Il n'est pas étonnant dès lors que ces va-et-vient influencent leur bien-être et par conséquent leur comportement.

87.6%

C'est le taux d'occupation du Foyer en 2012 par rapport aux journées facturables. Le nombre de mouvements (*début et fin de placement*) a augmenté de 18% par rapport à 2011. Malgré le nombre plus élevé de demandes de placements, l'occupation a quelque peu diminué. Cela peut paraître paradoxal et pourtant l'accroissement des *demandes et des fins de mesures* augmente aussi les intervalles *débuts-fin* de placements. Cela signifie plus de travaux de remise en état des locaux (*Entretien et réparations intérieures + 3,9%*). Nous le constatons, c'est toute une chaîne d'intervenants qui sont touchés par ces roulements.

2'400 heures

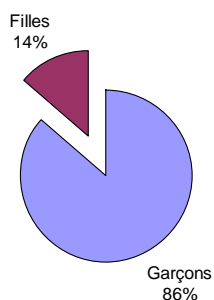
Ce sont les heures faites par des jeunes en rupture d'activité de formation dans des ateliers d'occupation organisés par le Foyer. 9 jeunes ont été pris en charge sur des périodes allant de 1 à 220 jours.

Si le nombre d'heures d'occupation a augmenté de 9%, le nombre de jeunes momentanément sans activité s'est aussi élevé. C'est une tendance qui se confirme depuis 2010. L'ère du placement traditionnel (Jeunes en activité) semble révolue. La prochaine révision du concept devra en tenir compte.

Le maintien d'une occupation malgré une suspension provisoire d'activité scolaire ou professionnelle est une priorité pour le personnel éducatif. Il faut éviter que l'apathie s'installe au détriment de journées structurées constructives qui induisent un sentiment d'estime de soi.

Au 31 décembre 2012, le Foyer des Bonnesfontaines, c'était :

Répartition filles – Garçons le 31.12.12



- Un âge moyen de 13,9 ans ; les deux plus jeunes avaient 7 ans et les deux plus âgés avaient 18 ans.
- Une tranche d'âge entre 14 et 16 ans qui représente le 50 % des placements.
- Une durée moyenne des placements au 31.12.12 de 24.9 mois. Ce chiffre paraît être en contradiction avec les mouvements annuels liés aux *débuts et fins* de placements. Cependant, il faut savoir que deux placements durent depuis plus de 6 ans et six placements sont compris entre 3 et 4 ans.

Activité du secteur éducatif de l'Internat

Occupation du foyer en 2012

Le nombre de jours de pension facturés en 2012 a été de 7'678 contre 8'189 en 2011 et 7'438 journées en 2010. Cela représente un taux d'occupation relatif de 87.6%.

Par rapport à l'année précédente, cela se traduit par une variation de – 6%.

Dans les 7'678 journées, les fugues, les hospitalisations, les rentrées lors des week-ends ou vacances, ne sont pas comptées. Ce taux d'occupation est calculé sur la base des journées facturées et d'une capacité de 24 places. Dans la réalité, il s'agit de compter aussi les journées où les chambres des résidents sont occupées mais non facturables. Sous cet angle, l'occupation du Foyer a été de 8'636 journées correspondant à un taux de 98,5%.

Flux des placements jusqu'au 31.12.12 :

	2012	2011
Demandes de placement formulées	39	33
Demandes non abouties par manque de place au moment de la demande	11	13
Demandes non abouties suite au retrait de la demande	10	6
Demandes abouties en placement	18	14
Placements débutés en 2012 et terminés -> 31.12.12	6	8
Places occupées au 31.12.12	23*	24
Demandes en cours/ en attente au 31.12.12	13	5
Fins de placement en 2012	19	14

* Aux 23 places résidentielles occupées, il y a lieu d'ajouter le suivi de 8 jeunes en PCE : **Prise en Charge à l'Extérieur** qui correspond à un suivi ambulatoire prescrit après le placement dans l'institution.

L'appartement protégé de Marly a influencé le nombre de journées à raison de 1'173 journées. Cette prestation a été reconduite jusqu'au 1^{er} août 2013.

Le nombre d'enfants et de jeunes qui ont été contraints de rester au foyer pendant le week-end et les vacances scolaires est resté stable.

L'activité vue sous l'angle des demandes de placement a augmenté par rapport à l'année 2011(+18%). Nous avons constaté de la fébrilité à ce stade du processus de placement. Nous recevons en effet des demandes qui peuvent très rapidement être retirées ou mises en attente. Nous pensons que le nombre croissant de placements inscrits dans des mandats de justice n'est pas étranger à cette situation. De plus en plus de dossiers se complexifient par la diversité des partenaires impliqués dans la mesure de placement. Les recours sont plus nombreux et les décisions plus sujettes à des recours. Etant au bout de la chaîne, nous subissons ces moments de flottement.

Le 2 juillet 2012, l'internat du Foyer des Bonnesfontaines a été audité par une délégation de l'Office Fédéral de la Justice. L'obtention de la reconnaissance est synonyme de subvention au sens de la LPPM.

Il résulte de cet examen que notre institution remplit toujours les conditions posées à sa reconnaissance.

12.2 Personnel

L'effectif

La dotation est restée identique à celle de 2011.

Dans les mutations, il faut mentionner la nomination de M. Yann Gunzinger au poste de responsable de l'Internat du Foyer des Bonnesfontaines à 40%.

Depuis août 2012, nous formons pour la 1^{ère} fois une apprentie ASE (Assistante socio-éducative). Le rapprochement avec l'Association St-Etienne élargit sensiblement la diversité des stages pour une apprentie dans ce domaine.

Tableau d'utilisation de la dotation du personnel

	Budget 2012	Comptes 2012	Ecart	Commentaire no.
INTERNAT	UPT	UPT	UPT	
Educateurs	12.94	12.73	- 0.19	1
Enseignants	CHF 2'000.--			2
Psychologues	0.5	0.5		
Stagiaires	6	5.1	- 0.9	
SDR	UPT	UPT	UPT	
Educateurs	2	2.21	0.21	3
Direction	0.15	0	- 0.15	
APPARTEMENT	Frs.			
Educateurs	Frs. 36'749.05			2
ADMNISTRATION	UPT	UPT	UPT	
Direction	0.67	0.21	- 0.46	4
Administration générale	0.5	0.5		
Apprentis				
LOGISTIQUE	UPT	UPT	UPT	
Intendance	0.2	0.24	0.04	5
Technique	1	1		
TOTAL DOTATION ADMISE	23.96	22.49	-1.47	

1 : Les remplaçants (maladies-accidents) sont moins chers que les titulaires. La transformation des Frs des remplaçants en UPT des titulaires diminue les UPT *titulaires*

2 : Cette enveloppe est comprise dans le poste « éducateurs » au niveau des CHF. Il n'y a pas de % octroyé au niveau dotation idem pour le poste « enseignants ».

3 : Nous avons dû organiser des *Séjours de rupture* supplémentaires en langue allemande.

4 : Au 01.01.13, le poste de direction a été diminué de 0.4 UPT par la nomination d'un responsable du secteur *internat Foyer des Bonnesfontaines*.

5 : Heures supplémentaires.

La formation continue

En 2012, la formation continue du personnel éducatif s'est faite conjointement avec le personnel de l'Association du Foyer St-Etienne.

Les deux institutions ont organisé avec le soutien de la HEF-TS une formation sur le thème *Qu'est-ce qu'aimer veut dire dans le travail éducatif ?* Cette formation se terminera dans le courant du 1^{er} semestre 2013.

En parallèle, nous avons également soutenu des formations individuelles pour des *praticiens formateurs* ou des compléments de formation dans le domaine thérapeutique. Des moyens ont aussi été affectés pour des réflexions d'équipe lorsqu'il s'est agi de repenser le concept de prise en charge d'un secteur.

Au Foyer des Bonnesfontaines, la réalisation du programme de formation continue s'appuie sur le concept développé en 2011 qui règle trois aspects :

- **Le contenu des formations** continues qui doit non seulement combiner des modules de formation destinés à l'ensemble du personnel et prévoir la possibilité d'engager des ressources pour des formations individuelles ciblées sur des besoins spécifiques.
- **Le niveau financier** par la création d'un pot commun et d'enveloppes pour chaque secteur de l'institution.
- **L'identification des besoins :**
 - Par le *groupe formation* (où chaque secteur est représenté) pour les besoins communs et proposer un programme à la direction.
 - Par les responsables de secteurs - pour leur secteur et pour les besoins de formations individuelles.

A propos du rapprochement avec l'Association du Foyer St-Etienne

Après 2011 placé sous le signe de la transition, 2012 est l'année qui confirme l'intention des représentants des deux supports juridiques d'aboutir à une fusion des deux entités.

Les groupes de travail se sont réunis à 9 reprises pour traiter les points suivants :

- Les formes juridiques possibles de la nouvelle organisation.
- Un projet de statut.
- Le patrimoine nécessaire à l'exploitation de la nouvelle entité.
- La position des services cantonaux sur le projet.
- Un projet de calendrier pour la réalisation du projet.

Sur le terrain, les synergies ont continué à se développer. Elles ont dépassé les prestations des services généraux (administration, intendance, ressources logistiques) pour s'étendre :

- Au personnel éducatif dans le cadre de la formation continue
Ce même personnel a vu s'élargir les possibilités de postes de travail lorsqu'il s'agissait d'organiser des remplacements ou des renforts ou lors de mise au concours interne.
- Aux groupes éducatifs pour des activités communes pendant des vacances scolaires. Nous avons pu élargir les espaces occupationnels pour les jeunes en rupture momentanée d'activité.

12.3 Occupation du Foyer en 2012

A propos du travail éducatif dans les Unités 1, 2, 3.

Pour tous les groupes éducatifs, l'activité s'articule autour des rituels *arrivées et départs*, des journées rythmées par les moments de repos, les repas, l'école obligatoire ou la formation professionnelle, les loisirs, les entretiens avec le réseau de l'enfant ou du jeune, les conflits, les rappels du cadre...

En apparence rien de *spécialisé*... Et pourtant, il n'est pas une minute sans que le professionnel doive penser son action en fonction de la spécificité de chaque situation, de chaque individu accueilli.

Penser notre action au quotidien pour ne pas tomber dans des réponses arbitraires qui perdent de vue l'intérêt de la personne qui nous est confiée.

Pour réagir à ce possible glissement, l'ensemble du personnel de l'institution a exploré l'exposition *L'enfance volée* qui s'est arrêtée à Fribourg. Au terme de la visite et d'une discussion, chaque équipe éducative s'est donnée pour l'année une devise qui a teinté son travail avec les enfants et les jeunes. Lors de chaque colloque hebdomadaire, les équipes éducatives ont scruté leurs actions en regard de la devise choisie.

Equipe éducative de l'Unité 1

Devise : *Est-ce que le placement dans notre institution est la mesure adéquate pour le jeune qui nous est confié ?*

Il ne s'agit pas de remettre en question la pertinence de la décision de placement prise par le service placeur. Par contre, il est de notre devoir de rendre attentifs nos partenaires à l'évolution de la situation de chaque jeune, à l'environnement qui lui est +/- profitable, à ses besoins que nous identifions compte tenu de l'évolution, à questionner la validité de la mesure. C'est dans cette perspective dynamique que l'équipe s'est engagée.

Equipe éducative de l'Unité 2

Devise : *Notre Groupe est ouvert en tout temps à nos partenaires...*

Cette devise vise à considérer l'enfant qui nous est confié dans sa globalité. Et dans cette globalité, le réseau de ce dernier influence son développement, son comportement. Dans cette vision, il appartient à chaque partenaire d'apporter ses ressources à la construction d'une prise en charge éducative cohérente. Elle implique concertations, explications, ajustements. C'est dans cette vision élargie que l'équipe s'est engagée.

Equipe éducative de l'Unité 3

Devise : *L'enfant accueilli est un sujet...*

Les résidents placés dans notre institution méritent toute notre attention. Si nous devons considérer leur situation dans sa globalité, nous devons surtout penser à l'unicité de leur personnalité. Dès lors, l'accompagnement dans leur souffrance doit être *du fait sur mesure* et non pas *du prêt-à-porter*. L'équipe éducative veut veiller à ne pas broyer les singularités au nom d'un fonctionnement institutionnel certes rationnel mais uniforme.

Activités 2012 à l'Unité 1

Le groupe éducatif a accueilli des adolescents/tes de 14 à 18 ans. 8 jeunes peuvent être accueillis dans ce groupe. Ils sont logés dans 7 chambres et 1 studio. Celui-ci est situé dans le bâtiment administratif. Il est destiné aux jeunes en fin de placement. Il est reconnu comme une *place de progression* au sens entendu par l'OFJ. Le groupe est ouvert aux jeunes francophones et germanophones qui comprennent le français.

L'équipe éducative a également accompagné les situations de deux fratries de 2 et 3 sœurs dans 2 appartements protégés à Marly.

C'est un groupe *adolescent* qui, par analogie aux jeunes accueillis, est en perpétuelle transformation. Les arrivées et les départs sont réguliers. En 2012, ce n'est pas moins de 19 jeunes dont 9 nouveaux qui ont été accueillis dans cette structure de 8 places.

Comme en 2011, l'année de l'Unité 1 a été jalonnée d'évènements-clés. Les deux camps de 7 jours à Carnaval (camp à raquettes à la cabane des Combes) et en été (tour du Grand Muveran) ont été des moments fondateurs de l'esprit de groupe. 4 week-ends d'activités obligatoires ont complété les deux camps. Au programme : sortie à cheval dans les alpes valaisannes - visite du musée Gyger à Gruyères et du musée Tinguely à Bâle – sortie à raquettes et pour terminer une sortie à Europa Park.

Activités 2012 à l'Unité 2

Appelé aussi le groupe éducatif *écoliers germanophones*, celui-ci accueille 8 enfants et jeunes en âge de scolarité obligatoire. En 2012, la tranche d'âge a été de 7 à 16 ans. 11 enfants/jeunes pour 8 places ont été accueillis dans la structure dont 2 adolescentes pour des accueils d'urgences dans notre famille d'accueil ressource.

Au terme de l'année scolaire 2011-2012, plus de la moitié des enfants ont quitté l'Unité.

La vie du groupe est fortement dictée par le rythme scolaire. Dès lors, les débuts et les fins d'années scolaires sont des moments intenses. Souvent, les débuts de placements concordent avec le début de l'année scolaire. C'est aussi à la veille des vacances d'été que se pose la question de la fin d'un placement.

Le camp de Carnaval à Vercorin a été une belle aventure pour l'ensemble des enfants et jeunes de l'Unité. C'est dans un domaine skiable magnifique que chacun a pu s'initier au sport d'hiver. Les liens tissés à cette occasion ont été des atouts pour le travail éducatif du reste de l'année.

Activités 2012 à l'Unité 3

C'est le groupe éducatif *écoliers francophones*. Il peut accueillir 8 enfants et jeunes en âge de scolarité obligatoire. En 2012, la tranche d'âge a été de 7 à 16 ans. 10 résidants ont occupé l'Unité. Les départs et les arrivées ont pu se faire respectivement en fin et début d'année scolaire. Cette stabilité tout au long de l'année a été un facteur de bien-être pour les accueillis.

Sachant que pour la moitié des résidants de ce groupe, l'Unité 3 est leur seul foyer, la continuité revêt une importance capitale.

Comme pour l'Unité 2, la vie du groupe est dictée par le rythme scolaire, sauf que pour plus de la moitié, l'éventuelle fin de placement ne signifie pas un retour dans la famille mais un changement d'institution. Ce fut le cas pour l'un des jeunes. Arrivé au terme de son parcours à l'Unité 3, il a été accueilli au début 2012 dans une institution partenaire.

Carnaval est l'occasion unique de se frotter aux sports de neige. L'Unité 3, depuis plusieurs années, prend ses quartiers à Zinal pour profiter d'un majestueux domaine skiable. Comme pour l'Unité 1 et l'Unité 2, ces camps sont des investissements pour la qualité des relations entre les enfants/jeunes et le personnel éducatif mais aussi pour la cohésion au sein de l'équipe éducative.

Activités 2012 communes aux Unités 1, 2, 3

A relever qu'en 2012, les enfants et les jeunes des Unités 1, 2 et 3 ainsi qu'un groupe du Foyer St-Etienne sont partis à la découverte d'endroits mythiques de notre pays au travers d'un minitour de Suisse. Si l'activité en elle-même a été source d'apprentissage, la préparation (action financière – programme – réservations) ne l'était pas moins. De l'avis des participants, une expérience à renouveler.

12.4 Les Séjours de Ruptures (SdR)

Depuis 2003, le Foyer des Bonnesfontaines gère cette structure pour les maisons d'éducation du canton de Fribourg.

Toutes les 2 à 3 semaines, des séjours de 6 jours (du Lu au Sa) sont organisés pour 4 jeunes au maximum. Ils se déroulent dans un chalet d'alpage, situé dans le massif du Gantrisch, propriété de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg.

Les jeunes qui nous sont confiés vivent dans un cadre peu ordinaire pour ne pas dire extraordinaire, une rupture avec leurs repères urbains. Accompagnés par une éducatrice et un éducateur, ils ont le temps pour la réflexion dans cet environnement qui favorise l'introspection.

Activité en 2012

Le tableau ci-après résume le volume d'activités 2012. Tous les séjours planifiés ont été réalisés. L'ensemble des séjours représente 296 journées pour 14 séjours.

Nombre de séjours	2012	2011
Nombre de séjours	14	11
Nombre de séjours en français	11	11
Nombre de séjours en allemand	3	0
Nombre de participants		
Nombre de participants	51	39
Nombre de filles	15	12
Nombre de garçons	36	27
Agés		
Moyenne d'âge	13.9	14.8
Moyenne d'âge des filles	14.4	15.4
Moyenne d'âge des garçons	14.02	14.5
Tranche d'âge des filles	10 - 18	13 - 17
Tranche d'âge des garçons	9 - 18	9 - 17
Age le plus représenté - Filles	15	15-16
Age le plus représenté - Garçons	15	15
Provenance des demandes		
Foyers	20	26
SEJ	15	4
Autres - Ecole, Services tutélares..	16	9

Le nombre moyen de participants par séjour est stable soit 3.6 participants/séjour. La répartition de la provenance des demandes s'est équilibrée entre les divers partenaires. A souligner que les situations avec prise en charge ambulatoire représentent plus des 2/3 des participants. Pour 2012, la répartition est la suivante :

- 39% Maisons d'éducation, avec l'accord du SEJ pour situations fribourgeoises.
- 29% SEJ, dans le cadre de prises en charge ambulatoire.
- 32% Cycles d'orientation, classes relais, REPER. Pour tous ces séjours, les demandes ont été soumises au SEJ pour évaluation et autorisation.

Comme en 2011, l'âge moyen des participants/tes est en diminution, -0.9 an. En l'espace de 2 ans, l'âge a baissé de 1.5 ans.

Les heures de travail du personnel éducatif

Depuis 2007, nous examinons la répartition des tâches selon le modèle ci-dessous.

Tâches	2012	07 - 11
Séjours au chalet	88 %	84.5 %
Entretiens post séjours	0.3 %	0.95 %
Rapports écrits individuels	3.6 %	3.75 %
Colloques de l'équipe éducative + formation interne	3.5 %	3.8 %
Autres tâches logistiques de début et fin de séjour	4.6 %	6.2 %
Autres absences (maladie...)	0 %	0.8 %

Le nombre d'entretiens post-séjours a diminué en 2012 (- 0.9%) par rapport à 2011 (1.29%). Presque tous les séjours ont pu se terminer avec l'entretien de bilan le samedi.

Les travaux de maintenance ont été moins importants. Nous avons pu les conjuguer avec le calendrier des séjours planifiés.

12.5 Secteur technique

Le secteur technique revêt une importance particulière, notamment lorsque les bâtiments sont soumis à des dégâts consécutifs à l'usure normale, mais aussi suite aux déprédations causées par les usagers.

Il est aussi un outil qui complète l'offre éducative de l'institution. Encore faut-il bénéficier du personnel compétent capable d'accepter, sans manquer de se positionner, d'accompagner l'un ou l'autre des enfants ou des jeunes qui aurait commis des dégâts.

Nous avons la chance de pouvoir compter non seulement sur le savoir-faire, mais surtout sur le savoir être de notre personnel technique.

En 2012, les enfants et les jeunes ont effectué 2'404 heures de travail dans des ateliers en lien avec ce secteur. C'est 200 heures de plus qu'en 2011.

La répartition des heures pour l'entretien des bâtiments 26, 30, 32, 34, 36, 38 a faiblement variée par rapport aux deux années précédentes.

Elle est la suivante :

Tâches	2012	2011	2010
Conciergerie de l'intérieur	34.5 %	35 %	35 %
Conciergerie de l'extérieur	32 %	43 %	40 %
Taille	10.5 %	6 %	3 %
Tonte	7.9 %	5.5 %	5.5 %
Réparation / Entretien à l'intérieur	8.9 %	5 %	5 %
Réparation / Entretien à l'extérieur	0.2 %	0.8 %	1.3 %
Aménagements (nouveaux) à l'intérieur	2.1 %	2 %	7 %
Aménagements (nouveaux) à l'extérieur	0 %	0.7 %	1 %
Surveillance du site	0 %	0 %	0 %
Conciergerie salle polyvalente	0.7 %	0 %	0 %
Autres activités	3.2 %	2 %	2.2 %

Commentaires :

- Plus du 50% de l'activité d'entretien est consacré à l'extérieur. En 2012, l'entretien des plantes a été important. En effet, nous avons dû effectuer quelques tailles de sécurité.
- Si la conciergerie intérieure est à l'image des deux dernières années, le temps consacré aux réparations intérieures est en augmentation. 2 explications à cette variation : a) la vétusté des locaux qui montrent des signes de fatigue principalement au niveau des installations sanitaires et des écoulements. b) les dégâts causés par les agissements des enfants et des jeunes.
- En ce qui concerne les travaux d'entretien courant, nous avons remis en état - peinture ainsi que remplacement des revêtements de sol - 4 chambres des Unités 1 et 3.
- Pour ce qui est des travaux qui améliorent le fonctionnement de l'institution, relevons le percement d'une cloison séparant les bâtiments 32 et 34 au 2^{ème} étage. Cette ouverture facilite grandement le fonctionnement des groupes éducatifs des écoliers lors des week-ends et vacances scolaires, lorsque nous réunissons les 2 Unités.
- Le secteur technique développe aussi une activité peu connue qui mérite d'être relevée. Tout au long de l'année, nous entretenons un verger - pommes, pruneaux, poires – qui produit pour le Foyer des Bonnesfontaines ainsi que pour le Foyer St-Etienne des fruits pour la confection de tartes mais aussi du jus de pomme. En 2012, 500 litres de jus de pomme ont été produits et écoulés. Cette occupation est toujours appréciée des enfants et des jeunes.

12.6 Remerciements

Le personnel et la direction du foyer remercient tous les partenaires qui ont contribué au bien-être des enfants et des jeunes que nous accueillons.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à la Commission du Foyer, en particulier à notre Président, M. Jean Bourgknecht. Leur disponibilité et leur attention à nos préoccupations ont grandement contribué au bon fonctionnement du Foyer des Bonnesfontaines.

MERCI à tout le personnel du Service des Affaires bourgeoises, particulièrement à MM. Gérard Aeby et Georges Philipona, toujours à l'écoute de nos besoins et avec qui la collaboration fut très agréable tout au long de l'année.

13. Caisse des Scholarques

C'est à l'initiative du Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas, Pierre Schneuwly (1539-1597), qu'est instituée, en 1575, puis définitivement constituée, deux ans plus tard, la Caisse des Scholarques ou Schulherren. Née dans le même contexte de réforme catholique que le Collège jésuite de Saint-Michel (1582), elle revêt d'abord le rôle d'une commission scolaire de la Municipalité, une sorte de Conseil de l'Instruction, dont la réglementation fut rassemblée dans un volume connu sous le nom de *Katharinenbuch*. Elle devient ensuite un organisme d'octroi de subsides aux jeunes bourgeoises et bourgeois de la Ville désirant faire des études supérieures dans les « art et les sciences », mission qu'elle continue à remplir en ce XXI^{ème} siècle.

La Caisse des Scholarques est gérée par la Chambre des Scholarques. Elle est composée de 6 Scholarques et est présidée par le Conseiller communal, directeur du Service des Affaires bourgeoises.

Le but de la Fondation est de favoriser les progrès de l'instruction en fournissant des subsides aux jeunes bourgeoises et bourgeois de Fribourg qui se vouent aux études supérieures.

En 2012, 13 (16) bourgeoises et bourgeois ont bénéficié de subsides. Les subsides accordés se situent entre CHF 700.00 et CHF 1'500.00.

14. Fondation C.-J. Moosbrugger

La constitution formelle de la Fondation Moosbrugger confirme le testament du 18 août 1916 de feu Monsieur Charles-Jean Moosbrugger, décédé à Londres le 21 octobre 1916. Compte tenu de l'usufruit viager en faveur des héritiers grevant le capital, la Fondation Moosbrugger n'a pu être active qu'à partir de l'année 1960. Pour assurer son fonctionnement, un règlement fut approuvé le 15 juillet 1960 par le Conseil communal.

En collaboration avec le Service de la surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle, un acte constitutif et des statuts, adoptés le 27 novembre 2007 et annexés à l'acte de fondation dont ils font partie intégrante, ont été établis sur la base du Règlement de la Fondation afin d'être en conformité avec les articles 80 et ss du CCS qui régit la Fondation Moosbrugger à titre de droit public supplétif. Les volontés de Charles-Jean Moosbrugger ont été respectées.

Les statuts qui ont été adoptés ne comportent que des modifications d'ordre formel et rédactionnel par rapport aux volontés du fondateur et du Règlement précédent en vigueur. La Fondation est inscrite au Registre du Commerce de la Sarine depuis le 29 novembre 2007.

La Fondation a pour but d'allouer des subsides à des jeunes bourgeoises et bourgeois de la Ville de Fribourg qui désirent faire un séjour en Angleterre pour compléter leurs connaissances de la langue anglaise.

L'administration de la Fondation incombe à un Conseil de Fondation, composé des 7 membres du Conseil bourgeoisial dont le Président est le Conseiller communal, directeur, en charge du dicastère du Service des Affaires bourgeoises.

En 2012, 1 (2) demande de bourse a été traitée et a bénéficié d'un subside.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos du Directeur

	Pages
Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg	1
1. Organisation	3
2. Administration et exploitation	3
3. Formation continue	3
4. Gestion	3
5. Assemblée bourgeoise	4
6. Activités et travaux effectués	5
6.1 Forêts	5
6.2 Domaines agricoles	9
6.3 Montagnes	9
6.4 Jardins familiaux	10
6.5 Vignes	10
6.6 Bâtiments locatifs	11
6.7 Bourguillon	12
7. Achat de propriétés	12
8. Vente de propriétés	12
9. Autres activités	12
10. Divers	12
11. Les Bonnesfontaines – Résidence bourgeoise	13
11.1 Informations générales	13
11.2 Personnel	14
11.3 Soins	15
11.4 Intendance	18
11.5 Résidents	20
11.6 Administration	22
12. Foyer bourgeois des Bonnesfontaines	23
12.1 Des chiffres clés	23
12.2 Personnel	25
12.3 Occupation du Foyer en 2012	27
12.4 Les Séjours de Rupture (SdR)	29
12.5 Secteur technique	31
12.6 Remerciements	32
13. Caisse des Scholarques	33
14. Fondation C.-J. Moosbrugger	33